



## RIDER TECHNIQUE ET ACCUEIL

### THE LOIRE VALLEY CALYPSOS

Mise à jour du **12 / 09 / 2024**  
(7 pages)

#### **GENERALITES :**

Ce contrat technique fait partie intégrante du contrat précisant les conditions de prestation de l'artiste. Chacune de ces pages doit être paraphée par le PRODUCTEUR et l'ORGANISATEUR.

En cas d'interrogation ou de difficultés, merci de bien vouloir contacter :

° **Tourneur : Thibault Bourgeois**

Tel : +33 (0)6 37 50 26 85 – Email : [thibault.b@ligloo.org](mailto:thibault.b@ligloo.org)

° **Chargée de production : Cyrielle Chevrier**

Tel : +33 (0)2 41 800 843 – Email : [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org)

° **Réfèrent du groupe : Thibault Kret**

Tel : +33 (0)6 11 20 35 77 - Email : [loirevalleycalypsos@gmail.com](mailto:loirevalleycalypsos@gmail.com)

° **Régisseur son face : Aurélien Paviot**

Tel : +33 (0)6 72 42 28 74 - Email : [aurelien.paviot@gmail.com](mailto:aurelien.paviot@gmail.com)

#### **1/ RENSEIGNEMENTS A FOURNIR**

**Merci de bien vouloir envoyer rapidement à [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org) la feuille de route jointe à ce document.**

#### **2/ PERSONNEL DE TOURNEE : 6 personnes**

- Artistique : 5 personnes.
- Technique : 1 personne (technicien son face).

#### **3/ ACCES ET VEHICULES :**

***Le groupe se déplacera en voiture.***

**Stationnement :** Prévoir **une** place de parking assez grande pour pouvoir se garer au plus près de l'entrée Artistes et s'assurer que le véhicule pourra y rester stationné tout au long de la journée. Cet emplacement devra être libre avant l'arrivée du véhicule.

Merci de prévoir deux personnes à l'arrivée du groupe pour les aider à décharger le matériel et à le recharger après le concert.



#### **4/ SECURITE**

L'équipe de sécurité doit :

Être discrète et courtoise.

Sécuriser l'emplacement de parking de nos véhicules de tournée.

Sécuriser l'accès aux loges, à la scène, ainsi que l'emplacement console façade, de l'ouverture des portes au public, jusqu'au départ de l'Artiste.

Seules les personnes de l'équipe munies du pass, sont autorisées à aller aux loges, à la scène, ainsi que l'emplacement console façade, de l'ouverture des portes au public, jusqu'au départ de l'Artiste.

Seules les personnes strictement nécessaires peuvent assister aux balances.

Ne sont pas compris dans ces effectifs, vos besoins ponctuels :

- pré contrôle
- contrôles aux entrées

L'équipe de sécurité veillera à ce qu'aucune bouteille en verre, ni objet pouvant servir de projectile, ne soient introduits dans l'enceinte du concert.

#### **5/ RESPECT DES PERSONNES**

Les parties tiennent à garantir un environnement sécurisé à tous les participants et toutes les participantes intervenant à l'occasion du spectacle objet du présent Contrat (membres du personnel, bénévoles, personnes du public, prestataires, partenaires, etc.). Les Parties sont notamment vigilantes au respect de chaque individualité au sein du collectif et portent une attention particulière à prévenir toute atteinte à la santé physique ou mentale des participants et participantes.

À ce titre, aucun Comportement(s) inapproprié(s) n'est toléré/ne sont tolérés sur le lieu du Spectacle, ainsi qu'en toute circonstance pouvant se rattacher à la vie professionnelle.

Par Comportements inappropriés, on entend des agissements ou des déclarations orales ou écrites commis par tout participant ou toute participante, et de nature à recevoir une qualification pénale (dont l'outrage sexiste et sexuel, l'agression sexuelle, le harcèlement moral, le viol, les injures publiques et non publiques, la discrimination), ou de constituer une faute grave au sens des dispositions du code du travail.

#### **6/ MERCHANDISING - PHOTOS - ENREGISTREMENT :**

##### **° MERCHANDISING :**

Un stand pour le merchandising sera mis à disposition dans le hall d'entrée ou dans l'enceinte du spectacle selon les possibilités offertes sur place. Nous avons besoin d'environ 1m linéaire de table ou comptoir. Merci de prévoir une chaise et un léger éclairage.

Nous aurons peut-être besoin d'une personne (bénévole) pour nous aider à tenir notre merchandising lorsque nous serons sur scène.

##### **° INTERVIEWS/ PROMO :**

L'artiste pourra accorder des interviews entre la balance et le concert, si la demande en est formulée suffisamment à l'avance et en fonction du planning de la journée. Il en sera de même pour les demandes d'interviews par téléphone.

Merci de bien vouloir transmettre vos demandes par email à Cyrielle, chargée de production // [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org) // +33 (0)2 41 800 843.



° **PHOTOS** : **autorisées sans Flash** pendant toute la durée du concert. Merci de les transmettre par la suite par email à **Cyrielle** // [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org) // +33 (0)2 41 800 843.

° **ENREGISTREMENT** : Les demandes sont à effectuer auprès de Cyrielle // [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org) // +33 (0)2 41 800 843., et ce au moins 15 jours avant la date du spectacle.

## **7/ LOGES**

Les loges devront fermer à clé. Les clés seront confiées dès l'arrivée du groupe au régisseur de la tournée, qui les restituera à la fin du concert. Les loges devront être prêtes à notre arrivée.

### **1 Loge pour L'équipe complète**

L'organisateur prévoira une loge réservée à l'équipe, pour accueillir **6** personnes. Elle sera propre, chauffée selon la saison, équipée de prises de courant, de **5** petites serviettes éponges pour la scène, de tables, de chaises, de miroirs, d'un réfrigérateur, d'une poubelle, d'un portant à costumes et d'un bloc sanitaire (WC, lavabo, douche).

Cette loge sera interdite au public et se situera dans un endroit **calme et sécurisé**, où le groupe pourra se changer et s'y reposer. L'accès à la loge sera réservé exclusivement au groupe et aux personnes habilitées. En cas de vol, détérioration ou agression, l'organisateur sera tenu pour responsable. L'organisateur veillera à fournir la loge régulièrement en café, thé, soda, eau, bière, confiseries, petits gâteaux, etc....à moins que ces produits soient disponibles dans l'espace catering.

## **8/ CATERING**

Merci de prévoir, pour toute la journée :

- du café ;
- du thé ;
- du sucre ;
- des petits gâteaux ;
- des fruits ;
- de l'eau ;
- des jus de fruit ;
- des bières ;
- des soft ;

Repas chaud pour 6 personnes ; **pas de régime alimentaire particulier** (horaire à déterminer avec le régisseur).

Par repas, on entend : une entrée ; un plat chaud (viande, poisson) ; fromage ; dessert ; café ; vin ; boissons.

S'il n'est pas possible d'organiser des repas chauds ou si la qualité des repas ne peut être assurée, la somme de 20 euros par personne et par repas devra être payée à la production qui se chargera d'organiser les repas.



## **9/ HORAIRES**

Merci de prévoir **1h** pour les balances du groupe dont le temps d'installation : **15 min**  
Temps de concert : **60** minutes plus ou moins 10 minutes.

## **10/ HEBERGEMENT**

**Le groupe accepte et préfère loger chez l'habitant.**

Si cela n'est pas possible, un gîte ou un hôtel sera le bienvenu.

Dans le cas où l'hébergement sera un hôtel, merci de choisir un hôtel **2\*\* minimum**, petit déjeuner inclus.

Nous avons besoin de :

- **3** chambres Twin

→ Pour valider le nombre exact de chambres, merci de prendre contact avec **Cyrielle** // [cyrielle.c@ligloo.org](mailto:cyrielle.c@ligloo.org) // +33 (0)2 41 800 843.

L'hôtel devra être situé au plus proche de la salle et en centre-ville, afin de faciliter les transferts.  
Prévoir un parking gardé pour 1 véhicule normal, avec la possibilité de stocker dans un lieu sûr, l'ensemble du matériel technique et musical du groupe, pour la nuit (conditions et horaires à convenir entre le groupe et l'hôtel).

### **Rooming - List :**

<b>Prénom / Nom</b>	<b>Chambre</b>	<b>Remarque</b>
Thibault KRET Arthur PELLOQUET	1 Twin	
Antoine DAVID Samuel GALLIENNE	1 Twin	
Aurélien PAVIOT Marc BAROTTE	1 Twin	

## **11/ PASS & INVITATIONS**

**6** pass "all access" devront être remis au régisseur à l'arrivée du groupe.

**10** invitations devront être mises à la disposition du groupe. La liste nominative sera remise à l'organisateur le jour du concert.

## **12/ NUMERO SACEM**

Le numéro du programme : 30000128225



# THE LOIRE VALLEY CALYPSOS

MISE A JOUR : SEPTEMBRE 2024

## FICHE TECHNIQUE SON

### 1 / DIFFUSION

Merci de prévoir un système de diffusion façade de qualité professionnelle adapté à la capacité de la salle avec une répartition identique en TOUS points.

Le système devra pouvoir fournir 102 dbA SPL sans distorsion à la console de mixage. ( Préférences : L-Acoustics, Adamson, JBL, D&B... ).

Merci de nous tenir informé du système utilisé et de nous fournir, si possible, les données de shoot obtenues.

**Merci de fournir une console type Allen & Heath DLIVE / AVANTIS / Yamaha CL5 / Allen & Heath SQ5...**

### 2 / PLATEAU, BACKLINE et RETOURS

#### Nous fournissons :

- tout notre backline.

#### Merci de fournir :

- 2 zones praticables de 2m x2m sur 20 cm de hauteur, soit 4 praticables en tout pour l'espace percussions et l'espace batterie.
- 1 supports pour surélever les amplis type flightcases / etc...
- tous les micros et les points de 230V sont indiqués sur le patch et plan de scène joints.
- le matériel retour suivant : 6 wedges identiques D&B (M4, MAX 15) ou L-ACOUSTICS (X15, 115 HIQ) équalisés sur 5 départs auxiliaires pré-fader.

- Régie son : Aurélien PAVIOT

[aurelien.paviot@gmail.com](mailto:aurelien.paviot@gmail.com)

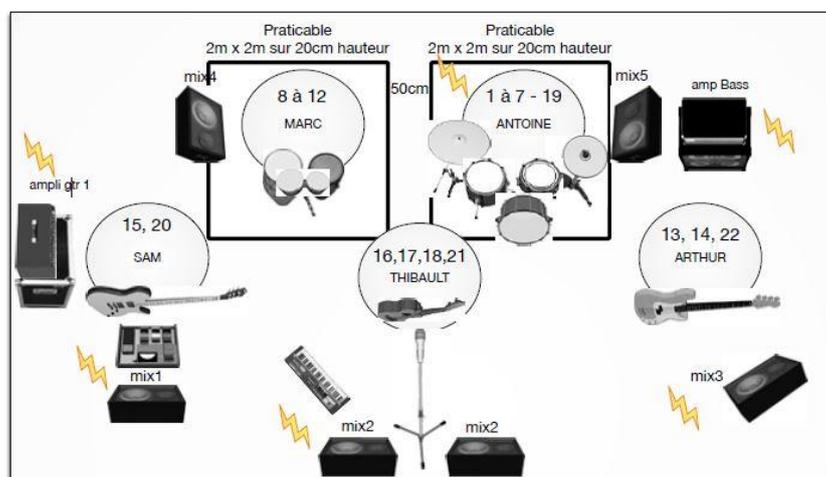
Siège Social : L'igloo – 9 Avenue Jean Joxé 49100 Angers - Tél : +33 (0)2 41 800 843  
Siret : 808 603 641 00024 – Licences L-R-22-226/228 - TVA intracommunautaire : FR 15 808 603 641

# THE LOIRE VALLEY CALYPSOS

MISE A JOUR : SEPTEMBRE 2024

## 3 / PATCH ET PLAN DE SCENE

N°	SOURCE	MICROS	PIEDS
1	KICK	BETA 52	PPP
2	SNARE TOP	SEENHEISER E904	--
3	HIT HAT	AKG C451 B	PPP
4	RACK TOM	SEENHEISER E904	--
5	FLOOR TOM	SEENHEISER E904	--
6	OVERHEAD	AKG C451 B	PPP
7	PAD DRUM	DI BSS	--
8	PERCUS L	FOURNI / SEENHEISER E904	--
9	PERCUS R	FOURNI / SEENHEISER E904	--
10	PERC AMBIANCE	SHURE SM81	GPP
11	BELL	SHURE SM57	MINI PIED
12	PAD PERC	DI BSS	--
13	BASS DI	XLR	--
14	BASS MIC	SHURE SM57	PPP
15	GUITAR SAM	SEENHEISER E906	--
16	BANJO	DI BSS	--
17	KEYBOARD L	DI BSS	--
18	KEYBOARD R	DI BSS	--
19	VOCAL DRUM	SHURE BETA57 OU BETA56	GPP
20	VOCAL GUITAR	SHURE SM58	GPP
21	VOCAL BANJO ( LEAD )	SHURE SM58	GPP
22	VOCAL BASS	SHURE SM58	GPP



Pour toutes questions, merci de contacter :

Musicien : Antoine DAVID  
tel : 06 81 24 15 51  
[contact@loirevalleycalypsos.com](mailto:contact@loirevalleycalypsos.com)

Régie son : Aurélien PAVIOT  
[aurelien.paviot@gmail.com](mailto:aurelien.paviot@gmail.com)

Siège Social : L'igloo – 9 Avenue Jean Joxé 49100 Angers - Tél : +33 (0)2 41 800 843  
Siret : 808 603 641 00024 – Licences L-R-22-226/228 - TVA intracommunautaire : FR 15 808 603 641



---

---

Fait à ....., le ...../...../.....

**LA PRODUCTION**  
**L'igloo**

Nom :  
Signature :

**L'ORGANISATEUR**

Nom :  
Signature :